

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
»	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUCLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Le nouveau ministère. — France et Angleterre.

La crise ministérielle, occasionnée par la démission volontaire de M. Sarrien, a été vite terminée. Le président de la République a confié la mission de former le cabinet à M. Clemenceau et celui-ci, en deux jours, a réussi à trouver des collaborateurs.

Ces collaborateurs appartiennent à tous les partis de gauche ; ils réalisent le bloc dans le gouvernement, mais c'est le groupe radical-socialiste qui, comme cela est naturel avec la composition de la majorité de la Chambre, l'emporte par le nombre. Il est donc très probable que le programme du nouveau Cabinet portera tout entier sur la réalisation des réformes radicales socialistes : impôt sur le revenu, loi sur les retraites ouvrières.

D'ailleurs un ministère a été créé pour répondre précisément aux préoccupations sociales de l'opinion publique ; c'est le Ministère du travail et de l'Hygiène. Et ce ministère a été confié à un socialiste indépendant, M. Viviani, dont on connaît l'énergie prudente. Cette innovation a de la valeur, mais il faut savoir que l'organisation n'est pas nouvelle en Europe ; en Angleterre, le Labour's board existe depuis longtemps, dirigé d'ailleurs par un député socialiste dans le Cabinet libéral ; et en Allemagne, le service de l'hygiène est un service général qui s'étend à tout l'empire, par-dessus les pouvoirs locaux.

En somme l'opinion publique voit le ministère Clemenceau avec un certain faveur ; elle aime la décision de son chef et sa combativité. Une seule objection s'est fait jour ; c'est l'attitude possible du ministre des affaires étrangères à l'égard de l'Allemagne. Le ministre de l'intérieur a prouvé que ses intentions étaient toutes de conciliation en insistant au près de M. Bourgeois pour le garder dans le Cabinet et en offrant ce portefeuille à MM. Poincaré et de Selvas dont la prudence subtile et la sagesse étaient appréciés de tous.

Le Lord-maire et les édues de la Cité de Londres, répondant à une invitation du Conseil municipal de Paris, ont passé plusieurs jours en France et ont été reçus officiellement à l'Hôtel-de-Ville et à l'Élysée.

A L'ÉTRANGER

En Espagne

En Espagne plusieurs évêques ont adressé un message violent au gouvernement espagnol qu'ils accusent de libéralisme. Le gouvernement s'est plaint au Vatican et il parle de déférer ces évêques à la cour de cassation, s'ils ne changent pas de conduite.

LE FURETEUR.

LE CABINET CLEMENCEAU

C'est été méconnaître M. Clemenceau que de douter de la réussite de sa combinaison. Le nouveau président du Conseil avait à l'avance élaboré la composition et le programme du ministère. Tous ses desirs se sont trouvés réalisés par l'acceptation des hommes auxquels il destinait les principaux portefeuilles. Le choix en fut heureux. Le gouvernement nous apparaît homogène, actif, militant, prêt au combat. Ministre de l'Intérieur, M. Clemenceau nous avait donné déjà des gages nombreux de la rectitude de son jugement, de la franchise de son geste, de l'intelligente initiative de ses décisions. Président du Conseil il imprimera à la politique du Cabinet une intéressante unité de direction. M. Aristide Briand n'avait cessé d'être d'accord en principe avec M. Clemenceau.

La loi de séparation, sous leur double contrôle, sera donc appliquée telle que le législateur la pouvait souhaiter : rigoureuse sans violence, intégrale sans persécution. Le maintien de M. Barthou, de M. Thomson, de M. Doumergue, de M. Ruau ne soulève aucune objection. En se consacrant avec dévouement aux affaires de leur département respectif, ils ont tous les quatre, mis utilement à profit une très saine expérience. MM. Guyot-Dessaigne et Millières-Lacroix apportent au cabinet la contribution de leurs aptitudes indiscutables ; rompus aux débats parlementaires, familiarisés avec l'étude des budgets, ils seconderont non sans autorité, l'entreprise de leur président. On se félicitera du retour au ministère des finances de M. Joseph Caillaux dont Waldeck-Rousseau eût le mérite de distinguer la personnalité habile et la solide technique. Nos lecteurs ont pu apprécier ici même la sagesse prudente et la science écoulée de ce brillant économiste. M. Caillaux ne tardera pas à prouver à son prédécesseur, M. Poincaré, qu'il est possible d'établir de bonnes finances sans entrer nécessairement en conflit avec la commission du budget. On a parfois réclamé au Quai d'Orsay la présence d'un diplomate de « carrière ».

L'arrivée de M. Stephen Pichon, sénateur du Jura, ministre plénipotentiaire, résident général à Tunis, aura exaucé ce vœu souvent légitime. La souplesse acquise dans les postes qu'il occupa, M. Stephen Pichon joint les qualités d'un orateur éloquent, entraîné aux joutes de la tribune. La politique étrangère, entre ses mains, ne subira pas la moindre défaillance. Les puissances devront être assurées que la France, forte de ses traditions, protectrice d'une paix toujours honorable, entend vivre en harmonie avec tous les peuples.

Applaudissons à la nomination du général Picquart qui a l'âme d'un soldat et le passé d'un héros. L'armée peut se reposer en ce chef intelligent qui connaît la hauteur de son devoir et qui remplira sa mission avec un patriotisme éclairé, éloigné des phrases sonores et inutiles, favorable aux réformes sociales que veut la démocratie. M. René Viviani, à la tête d'un ministère du Travail et de l'Hygiène veillera activement au succès des projets d'utilité sociale dont la politique spéculative n'a que trop longtemps différé la mise au point indispensable.

Le Parlement se dispose à manifester au Cabinet Clemenceau la confiance qu'il mérite. On échange des explications loyales. On constatera l'accord établi. Et l'on travaillera aussitôt, résolument, hardiment, efficacement ?

C. R.

Chambre des Députés

Séance du 25 octobre 1906

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Le Parlement a repris jeudi le cours de ses travaux. Mais peu de députés assistaient à cette séance, c'est devant une centaine seulement que M. Brisson donne lecture du décret de convocation des Chambres et prononce une allocution dans laquelle il rappelle la grande catastrophe du « Lutin ». Il salue les victimes et adresse à leurs familles l'expression des sentiments de condoléances de la Chambre. Après cette allocution vivement applaudie, la Chambre s'ajourne au 5 novembre. Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 25 octobre 1906

PRÉSIDENCE DE M. DUBOST

Après avoir prononcé l'éloge funèbre de MM. Guyot (du Rhône), et Thorel (Eure), et s'être fait l'interprète des regrets que ce double deuil cause au Sénat, le président adresse un souvenir ému à la mémoire des officiers et des marins du

« Lutin », ensevelis dans l'instrument même qu'ils préparaient pour la défense du pays.

Le Sénat s'ajourne au 5 novembre.

LE GRAND MINISTÈRE

Nos confrères nationalo-cléricaux essayent de faire preuve d'esprit en agaçant les noms des ministres de telle façon qu'une lettre prise dans chaque nom, compose des expressions malveillantes pour nos gouvernants.

Au moyen de ce système, divers trouvent, comme l'Express du Midi, « Le bloc en détresse » ; demain d'autres trouveront plus fort.

Ce n'est qu'un jeu bien innocent qui ne tire pas à conséquence ; et la meilleure preuve est la suivante :

Le Grand ministère :

C L emenceau
D oumergu E
G uyot-Dessaigne
B a rthou
P icqu a r t
V ivia n i
B rian d
S i m y an
C a i l laux
Ché ro n
P i chon
Thom s on
Sarra u T
Milli è s-Lacroix
R uau
Dujardin-B E aumetz

EN RUSSIE

Les paysans s'insurgent

Au village de Pokrowsky, dans le district de Karioupol, les paysans ont exigé grossièrement d'être libérés de l'obligation de défendre les débits d'alcool contre les attaques des anarchistes. Le gouverneur ayant refusé, une foule de gens pris de boisson alors brisa les vitres du local de l'administration communale et essaya de s'opposer au départ du gouverneur.

Une sotnia de cosaques appelée de Marioupol a rétabli l'ordre.

Le gouverneur continue son voyage d'inspection.

Les pillards

On télégraphie de Tiflis qu'une voiture des postes qui se rendait de Kars à Tiflis a été attaquée par une bande de 10 hommes qui se sont emparés d'une somme de 20.000 roubles.

On annonce de Werchne-Udins (Transbaïkalie), qu'une bande composée de vingt individus a attaqué la gare des marchandises et a été repoussée par des soldats qui se trouvaient dans un train militaire.

Six des bandits ont été capturés.

Le brigandage

Les journaux annoncent l'arrestation à Benbine (Pologne) d'une bande de brigands dont faisaient partie plusieurs cosaques et ex-gardes ruraux.

Les Mesures d'ordre

Les autorités prennent à Saint-Petersbourg des mesures actives pour assurer la sécurité publique, les 29 et 30 octobre, en prévision des désordres à l'occasion de l'anniversaire de la promulgation de la Constitution russe.

Le préfet a donné l'ordre aux concierges de stationner avec leurs aides devant les portes cochères fermées, de ne laisser entrer que les locataires, de surveiller les locataires et signaler à la police tout fait suspect.

Des troupes de province renforceront la garnison ; trois régiments d'infanterie et deux sotnias de cosaques sont déjà arrivés ; la police urbaine. Les forces militaires surveillant les chemins de fer seront augmentées ; les agents de police des quartiers ouvriers porteront des plastrons.

Sac au Dos

La Croix est de plus en plus émue à la pensée que des curés de moins de 26 ans vont être obligés de retourner pour deux années à la caserne.

Hier elle essayait encore d'ergoter sur la question en s'appuyant sur un décret du 23 mai 1906.

La Croix a eu là une bien mauvaise idée, car ce décret la condamne de la manière la plus formelle.

Il est dit, en effet, dans ce décret qu'à l'âge de 26 ans les ecclésiastiques dispensés en vertu de l'article 23 de la loi militaire de 1889 devront produire un certificat constatant qu'ils sont pourvus d'un emploi de ministre du culte rétribué par une association culturelle et délivré par le représentant de la dite association.

Et l'article 2 du même décret ajoute que les certificats en question devront être fournis au plus tard à l'expiration du délai d'un an imparti par l'article 4 de la loi du 9 décembre 1905 (c'est-à-dire avant le 9 décembre 1906), les certificats délivrés par les établissements publics du culte (conseil de fabrique) ne pouvant plus servir à partir de cette date.

Aussi la situation est bien simple. Faute d'avoir fourni avant le 9 décembre 1906, le certificat de l'association culturelle, tout curé âgé de 26 ans sera considéré comme ne remplissant plus la mission qui lui avait valu la dispense de l'article 23. Il devra donc immédiatement regagner son régiment.

Curés de la classe 1900, apprêtez-vous à reprendre bientôt le sac et le fusil.

UNE DÉCORATION...

Un Ministre indulgent a épinglé sur la poitrine de l'alter ego, du plus royaliste des directeurs de journaux monarchistes, la croix de la Légion d'honneur.

Cette croix a fait jaser beaucoup de gens... L'abracadabrante nomination eût sans doute fait plus de bruit encore, si son bénéficiaire n'avait pris les devants en téléphonant à tous les secrétaires de rédaction de Paris :

— Mon cher confrère, c'est à propos de ma croix...

— Vous voulez que nous l'annoncions ?

— Au contraire, n'en soufflez mot ! Moins vous en parlez et mieux cela vaudra...

Bref, personne n'en parla... Le journal auquel le nouveau chevalier de la Légion d'honneur apporte une collaboration si précieuse se comptait lui-même à garder de Conrart le silence prudent... Pensez donc ! Quelle tête eussent fait les abonnés !

Seul, le directeur — qui lui n'est pas décoré — osa parler de la croix si modeste...

— Quel dommage, dit-il, que notre ami la doive à l'exposition de Liège... Nous aurions pu faire croire à nos abonnés qu'il s'agissait d'une croix de Saint-Louis !

En Espagne

Dès le premier mouvement de résistance contre le cléricisme qui commençait à se manifester en Espagne, et dont le Gouvernement de ce pays a pris la tête avec une résolution qui lui fait honneur, il paraissait certain que le jeune roi Alphonse XIII ne se mettrait pas en opposition avec les Ministres.

C'est en effet ce qui arrive aujourd'hui. Le souverain espagnol a accepté le projet rédigé par le Gouvernement et qui bouleverse de fond en comble les rapports de l'Etat et de l'Eglise, défend les droits méconnus du pouvoir civil, ramène plus de logique dans les situations respectives des fonctionnaires et du clergé, et oppose des lignes solides à la terrible invasion congréganiste qui relève une extension plus considérable de

puis que les couvents ont été expulsés de France.

Alphonse XIII déjoue tous les espoirs de la réaction ultramontaine. On comptait sur lui pour combattre le libéralisme, pour assurer à la congrégation une puissance absolue sur la vieille terre de l'Inquisition, et son éducation avait été orientée dans ce sens par une mère soumise à l'influence des Jésuites, parmi lesquels elle avait fait choix d'un confesseur.

Mais voici que ce jeune roi curieux, attentif, attiré vers la vérité, et ayant cette chance de posséder une campagne élevée dans un pays de libre examen, n'accepte pas la tutelle romaine, et veut arracher son pays à la néfaste domination du sectarisme clérical. C'est un bonheur pour l'Espagne, et les amis de la liberté dans toutes les contrées de l'Europe contempleront avec joie une attitude d'autant plus remarquable que le souverain demeure catholique, ce qui ne l'empêche pas de placer au-dessus de tout les droits supérieurs de l'Etat.

Exemple que devraient bien méditer les fanatiques français qui préfèrent accepter le joug humiliant d'une poignée de congréganistes prussiens, qui, en inspirant le pape, travaillent pour l'Allemagne et contre la France.

Les robes Bismark

Voici que s'est évoquée à nouveau dans ces Mémoires du prince de Hohenlohe, qui viennent de faire tant de bruit en Allemagne, la figure de Bismark, avec la brutalité de sa politique qui, à ce qu'on a vu, ne dédaignait ni les petits moyens ni de perpétuelles « roueries ».

Dans une de ses conversations, celui qui était le « chancelier de fer » rappelait qu'il avait été populaire en France, un moment... Eh oui ! trois ans avant la guerre, trois ans avant l'invasion, pendant l'Exposition de 1867, on lui faisait fête à Paris — dans ce Paris dont il rêvait déjà l'humiliation. Aux bals des Tuileries, on s'occupait de lui plus que tous les hôtes royaux et princiers. La valse dansée par lui — à la suite d'un complot de dames de l'impératrice — fut un événement.

Il eut, enfin, la consécration suprême de la mode. On porta des robes « couleur Bismark », d'une nuance se rapprochant du ponceau. Il restait encore des robes Bismark, tandis que les robes prussiennes tuaient, dans les rues, des femmes et des enfants.

A ce moment-là, y avait-il quel- qu'un qui se souvint du mot de Napoléon III ? Quelle ironie tragique il y a à le rappeler !

M. de Bismark avait été ambassadeur en France. En 1862, il fut rappelé pour devenir Ministre dans son pays. Après son audience de congé, on demanda à l'empereur ses sentiments sur le diplomate qui quittait sa Cour, et Napoléon III répondit avec indifférence :

— Ce n'est pas un homme sérieux !

CAUSERIE POLITIQUE

(suite)

Hierarchie à rebours

Primaires, secondaires, tertiaires : n'est-ce point M. Léon Daudet qui formulait un jour cette classification aristocratique des intelligences ?

M. Léon Daudet et ses amis sont des intellectuels qui se plaisent à mettre un abîme verbal entre leur esprit et l'esprit populaire : c'est une manière de se distinguer. L'égalité politique devait conduire ces dépossédés à quelque construction mentale singulariste et imaginaire. Les hommes supérieurs se vengent comme ils peuvent ; leur solitude récompense leur discrédit.

Le malheur est que ces messieurs détestent la solitude : c'est vers le suffrage universel qu'ils se tournent après s'en être séparés : l'aboutissement inattendu de leur intellectualisme est

la propagande politique et nationaliste.

Ils ont donc repris pour leur compte l'évolution de quelques savants sollicités par la tourmente dreyfusiste : leur besoin d'action a trompé leur besoin de contemplation ; mais tandis qu'autres ont trouvé dans leur philosophie le point d'appui de leur politique, les nationalistes aristocrates sont forcés de trouver à leur politique des justifications hors de leur philosophie.

La politique n'est point besogne d'aristocrate : la lutte est une déchéance et un avilissement ; l'élégance et la rareté des idées se dégradent aux vifs contacts de la dialectique radicale. A quel bon perdre l'équilibre profond et dédaigneux du silence vis-à-vis d'une foule absurde et qui ne comprend pas.

Cette harmonie imposante et dure de la haine, qui fut, aux temps anciens, la vengeance immanente des dynasties et des castes privilégiées contre les révolutions sacrilèges, cette grâce dédaigneuse et résignée des têtes régnautes en exil, conservant une auréole à la place de leur couronne, combien peu savent encore l'obtenir parmi les hommes supérieurs qui parlent d'élégance, de dédain et de froid mépris.

Pourquoi perdre aux vulgarités du journalisme, le privilège rare et l'attitude intéressante des vaincus. M. Léon Daudet et ses amis se font beaucoup de mal par leurs articles.

Mieux vaudrait se taire que récriminer : ce serait dans la logique de leurs idées ; ce serait dans le sens de leurs tendances.

Les esprits de ces « tertiaires » sont d'étranges esprits : Nietzsche, cet aristocrate, ne les eût pas aimés et leur eût reproché de faire de l'action et surtout de l'art complexes : il n'y a rien de plus complexe qu'un article politique de M. Léon Daudet ou une démonstration épistolaire de M. Charles Maurras : toute cette littérature est un tissu bizarre de science et d'invention, de raisonnements et d'injures ; j'y note un effort disgracieux, insincère et choquant vers le peuple ; la phrase y est à la fois obscure et puérile, enfantine et philosophique. Ces esprits sont évidemment, plus haut, ou plus bas que le suffrage universel.

C'est que le suffrage universel la son domaine propre de pensée, duquel il ne comprend pas trop qu'on sorte. Le suffrage universel argumente dans la zone du bon sens ; il n'est point systématique, il n'est point toujours conséquent avec lui-même, mais il est fin et observateur ; il reflète mieux, en son indigence intellectuelle, la réalité contemporaine que les esprits surchargés de nos ligueurs. De sorte que ses erreurs, au point de vue politique, seront rares et toujours promptement sujettes à révision ; la courte rapidité de sa vue est un sûr garant d'exactitude ; il est servi, en outre, par un sens merveilleux de la mesure et par un instinct divinatoire qui le met en contact direct avec les objets mouvants et fugitifs qui forment la matière de ses jugements et de ses verdicts.

Le suffrage universel ne s'est pas plus mépris sur l'honnêteté de Mercier que sur la culpabilité de Dreyfus et le suffrage universel s'est pourtant bien moins occupé de l'affaire que M. Charles Maurras. Le suffrage universel ne méne point d'enquête sur la monarchie : dans son esprit, l'enquête est faite. Nos tertiaires ont des hésitations historiques, des impuissances de coup d'œil, des faiblesses pré-scientifiques qui en font les pucierres élèves du suffrage universel. Il leur manque ce sens, qu'il possède au plus haut degré, de l'orientation politique et sociale : et voilà pourquoi ces messieurs discutent sur les prérogatives royales, sur la souveraineté entière ou partagée, sur les conflits possibles du roi et du peuple, comme des byzantins amusants dont les barbares ont déjà détruit la ville et saccagé les maisons.

(A suivre)

MATHOS.

INFORMATIONS

Le Cabinet Clemenceau

L'entente s'est faite complète entre le ministre des finances et le ministre de la marine sur la question des cuirassés. On se rappelle que le Conseil des ministres avait décidé, dans sa réunion de mercredi soir, qu'il ne pouvait revenir sur un article de loi voté par le Parlement et qui ordonne la mise en chantier en 1906 de six cuirassés. Il a été entendu, sur la demande du ministre des finances, d'accord avec le ministre de la marine que :

1. Il serait introduit dans la loi de finances en discussion un article spécifiant expressément que de grosses unités ne pourraient à l'avenir être mises en chantier que si leur construction a été préalablement décidée par une loi de programme spéciale votée par les Chambres ;

2. Qu'on échelonnerait mieux les dépenses de telle façon qu'elles soient réduites de 4 millions environ pour l'exercice 1907 et abaissées de 125 millions à 115 millions au maximum pour les années suivantes.

Le ministère du travail

L'entente s'est faite entre les ministres intéressés sur les attributions qui seront confiées au ministre du travail. Le nouveau ministère du travail aura dans ses attributions la direction du travail, ainsi que celle de l'assurance et de la prévoyance sociales qui dépend actuellement du ministère du commerce, et de la direction de la mutualité, qui sera enlevée du ministère de l'intérieur.

La direction de l'assistance et de l'hygiène publiques restera dans les attributions du ministre de l'intérieur et la direction des mines dans les attributions du ministre des travaux publics. Toutefois, quelques détails restent à régler.

Provisoirement, le ministère du travail sera installé dans les locaux occupés précédemment par la direction générale des cultes, rue Bellechasse.

Les cultuelles

La Ligue des catholiques de France a reçu l'avis que de nouvelles associations fabriciennes se formaient dans la Vendée, pour six paroisses ; dans les Basses-Pyrénées, pour huit paroisses ; dans la Haute-Garonne, pour deux paroisses ; dans l'Ardeche, pour deux paroisses ; dans la Dordogne, pour deux paroisses et pour une paroisse dans chacun des départements suivants : Pas-de-Calais, Deux-Sèvres, Lot-et-Garonne, Gers, Ardennes, Manche, Charente, Morbihan, Charente-Inférieure. Total du jour : vingt-neuf.

L'association fabricienne de Ferrères-Saint-Hilaire (Eure) a déposé ses statuts à la préfecture.

Une manifestation

M. Félix Meillon, secrétaire des associations cultuelles catholiques, accompagné de trois prêtres, est allé dans l'après-midi de jeudi à quatre heures, déposer sur le monument d'Etienne Dolet, place Maubert, une gerbe avec un ruban tricolore et une pancarte sur laquelle on lisait : « A Etienne Dolet et à toutes les victimes de l'intolérance religieuse, en témoignage de respect et de réparation, les trois premières associations cultuelles catholiques de France : Culey, Puymasson et Bourgvillain et la rédaction de « l'Avènement ».

Cette petite manifestation avait attiré autour de la statue un certain nombre de curieux ; mais il n'y a pas eu d'incidents.

La Catastrophe du « Lutin »

Tous les préparatifs pour recevoir le sous-marin dans le bassin et en sortir les corps se poursuivaient activement dans l'arsenal de Sidi-Abdallah. Le commandant Lemoine, commandant l'arsenal, a fait dégager le bassin de radoub des quelques bâtiments qui l'encombraient. C'est dans ce même bassin que fut amené le *Farjadet*.

Judi soir, à sept heures, le dernier trajet a été effectué ; le sous-marin fut amené par un fond de dix mètres, à cent mètres de la jetée Est.

Au Maroc

Le corps diplomatique a adressé une protestation unanime écrite à Mohamed el Torrès, contre l'affaire d'Arzila, au sujet de laquelle le représentant du maghzen n'a pris aucune mesure.

Après la réunion, chaque diplomate a adressé à son gouvernement un rapport télégraphique sur l'attitude prise par Raisouli, de connivence avec le représentant du gouvernement marocain à Tanger et sur le danger de cette situation.

Mohamed el Torrès a écrit de son côté à Raisouli, pour lui demander de se charger de ce règlement, sans quoi des troupes seront envoyées. En attendant la réponse de Raisouli, Mohamed el Torrès diffère l'envoi de renforts.

Petites Nouvelles

Le président de la République vient de gracier Berezovski, qui avait le 6 juin 1867, tiré deux coups de pistolet, au Bois de Boulogne, sur le tzar Alexandre II. Il avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le commandant Dreyfus attaché à la direction d'artillerie de Vincennes, vient d'être nommé commandant de l'artillerie de l'arrondissement de St-Denis.

Le Congrès des cantonniers a commencé ses travaux le 24.

On a arrêté à New-York une bande d'Italiens armés jusqu'aux dents, qu'on croit être les principaux chefs de la Main Noire.

Le service des monuments historiques d'Algérie vient de découvrir à Timgad, un temple dédié à Mercure et un second forum dans le quartier ouest de la ville. Il a découvert également un trésor caché dans des amphores contenant 6000 pièces de bronze pesant 11 kilogrammes.

On annonce la mort de M. Albert Réville, professeur au Collège de France, président de la section des sciences religieuses à l'école des Hautes études, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 80 ans.

CHRONIQUE LOCALE

LEURS CHIFFRES

Comme nous le faisons prévoir, l'élection de Figeac est commentée dans le *Quercinois*.

Rip avoue bien que M. Bécays est élu, mais... il aurait pu être battu. Et Rip le prouve : 7 800 abstentions, 3 000 bulletins blancs et quelques transfuges auraient suffi pour changer la face des choses, car après tout M. Bécays n'a obtenu que 14 000 voix...

Quand nous disions qu'il suffirait à nos confrères nationalistes de torturer les chiffres pour arriver à la démonstration parfaite de l'échec du parti républicain dans l'arrondissement de Figeac, nous n'exagérons pas.

C'est ainsi que nos confrères se consolent ! puisqu'il y a eu surplús ils ajoutent que M. Bécays n'en a que pour 28 mois !!!

On ne peut pas être plus précis : mais si dans 28 mois M. Bécays est réélu — et il le sera — Rip referra ses calculs, prouvera encore que le succès du parti républicain est douteux et il conclura comme dans son numéro de jeudi : « M. Bécays n'en a que pour 4 ans ! »

Ce petit jeu peut durer longtemps : c'est une façon de ne jamais désespérer du succès dont pour l'instant profitent les démocrates au détriment — et c'est juste, — de la réaction.

L. B.

Election au Conseil général

Nous croyons savoir que l'élection au Conseil général du canton ouest de Figeac pour pourvoir au remplacement de M. Vival, aura lieu le 18 novembre.

Nous ne connaissons pas encore le nom du candidat, qui dans cette élection portera le drapeau républicain, mais nous pouvons affirmer que quel qu'il soit, autour de son nom l'union la plus étroite des démocrates figeacois sera ce qu'elle a été le 21 octobre.

Il n'y aura du reste, qu'un candidat républicain, et les compétitions ne sont pas à craindre.

Nous félicitons chaleureusement les démocrates de Figeac de la bonne œuvre républicaine qu'ils mènent à bien avec tant de loyauté, de franchise et de vigueur.

L. B.

COMITÉ RADICAL

Les membres du Comité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans une salle de la mairie de Cahors, le dimanche 28 Octobre courant, à 2 heures du soir.

Objet de la Réunion

Proposition de la Commission concernant un nouveau local.

Présentation de nouveaux membres.

Paiement des cotisations.

Pour le Président,
Le Secrétaire délégué.
A. DULAC.

AU SÉNAT

Nos sénateurs font partie des bureaux suivants :

M. Rey fait partie du 3^e bureau, M. Cocula du 7^e bureau, et M. Béral du 9^e bureau.

A LA CHAMBRE

Nos députés font partie des bureaux suivants :

M. Malvy du 2^e bureau, M. Munin-Bourdin du 10^e bureau.

Compatriote

Notre compatriote M. Couderc, sous-officier au 11^e d'infanterie, reçu n° 2 à l'école de Joinville, est nommé professeur de gymnastique à l'école militaire de la Flèche.

Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture s'est réuni vendredi à 2 heures et a statué sur les affaires suivantes :

Les sieurs Fournié et Janis entrepreneurs à Trentels-Ladignac contre la fabrique de Lalbenque.

Eglise de Lalbenque. — demandé en paiement des soldes des travaux. Affaire retirée.

Le sieur Ducros de St-Daunès contre le service hydraulique. — Affaire mise en délibéré.

La gendarmerie du Lot contre le sieur Fabre Cyrille de Fontanes-Lunegarde.

Contravention à la police de la grande voirie. Affaire renvoyée.

Le sieur Ibert Jean de Cahors, contre la commune de Cahors.

Demande en paiement d'indemnité pour dommages. Affaire retirée.

Concert ajourné

La coïncidence des trois fêtes votives de Duravel, Vers et Caussade ne permettra pas à l'*Avenir Cadurcien* de jouer le dimanche 28 octobre.

En revanche, cette société se fera entendre les dimanche 34 et 11 novembre.

Le Repos Hebdomadaire

Les employés de commerce de Cahors rappellent au public la loi de repos hebdomadaire accordant la journée du Dimanche aux employés de commerce. Cette loi sera rigoureusement mise en exécution le Dimanche 28 Octobre : d'ailleurs tous les négociants ont été prévenus par l'inspecteur du travail qui doit veiller à ce qu'elle soit nettement respectée.

Beaucoup de maisons l'ont déjà mise en pratique depuis qu'elle a été promulguée.

Concours international de Musiques

La Municipalité de Toulouse organise courant Mai ou Juin, un grand concours international de musiques, orphéons, fanfares, estudiantinas, etc., etc.

AVIS

Le jour de la Toussaint toutes les pharmacies de Cahors seront fermées comme le dimanche, c'est-à-dire de midi à 10 heures du soir.

En cas d'urgence ou d'accident s'adresser à la Mairie (bureau de police).

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 20 au 27 octobre

Naissance

Bonnefous Louis-Marie-Henri-Paul, rue des Cadourques, 5.

Publications de Mariages

Rescoussit Pierre, dit Daniel, commis rédacteur à la Préfecture et Carmel Léontine, s. p.

Vialard Jules, peintre en bâtiments et Estradi Marie, lisseuse.

Benoit Alfred, cultivateur et Besy Marie, gagiste.

Brondel Antoine, facteur des postes et Bricard François, couturière.

Mariage

Colonge Léon-Antoine, commis des postes et Ganayre Eugénie-Augustine, s. p.

Décès

Gaillard Gibert, 2 ans, rue du Château du Roi, 24.

Marty Marie, s. p., 66 ans, célibataire, rue Blanqui.

Fourès Françoise, s. p., épouse Costes, 29 ans, aux Tuileries.

Alayrac Rose, s. p., veuve Calvet, 91 ans, rue Nationale, 49.

AVIS

Les familles, Vve Bonifacy, Brunet instituteur à Cahors, Roques instituteur à Tour-de-Faure, ont le regret de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur BONIFACY Etienne

Maréchal des logis de gendarmerie en retraite

décédé à l'âge de 73 ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Cathédrale le dimanche 28 octobre courant à 4 heures du soir.

Les personnes qui par erreur ou par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer la présente note comme en tenant lieu.

L'assemblée mortuaire aura lieu, 6 rue St-André 6,

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 26 octobre, 1 h. 35 s.

Chez M. Pichon

M. Pichon a offert aujourd'hui un déjeuner diplomatique en l'hon-

neur du ministre des affaires étrangères de Russie

M. Isvolsky, ministre des affaires étrangères de Russie a eu dans la matinée un long entretien avec M. Pichon.

Violent incendie

Un violent incendie a éclaté la nuit dernière dans la rue Oberkampf ; plusieurs pompiers ont été blessés ; les dégâts s'élèvent à plusieurs millions.

En Allemagne

M. Bulow et M. Radolin, ambassadeurs d'Allemagne à Paris ont eu un entretien à Berlin.

La grève de St-Claude

Les patrons de St-Claude refusent de négocier avec les grévistes ; ils annoncent qu'ils fermeront leurs usines le 2 novembre.

Le premier sous-marin allemand

Les essais du premier sous-marin allemand ont commencé dans la matinée à Kiel.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 27 octobre, 9 h. 11 s.

Paquebot échoué

Le Paquebot-courrier « Isaac-Péire » allant à Alger s'est échoué sur les récifs aux environs de Port-Mahon. L'équipage et les passagers ont été sauvés.

Les affaires du Maroc

La France enverra des navires de guerre au Maroc en raison de la gravité de la situation.

Une triple alliance

Un journal Newyorkais, le SUN, annonce que la France, l'Angleterre et l'Italie concluront une convention militaire constituant une véritable alliance défensive : cette alliance entrera en vigueur dès la cessation de la Triple.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la suite des démarches nombreuses de toute notre municipalité, à la satisfaction de notre population le cimetière d'Arcambal est désaffecté.

Fontanes

Comité radical. — Dimanche dernier le comité radical de Fontanes (Lalbenque) s'est réuni pour procéder à la nomination du bureau.

60 adhérents ont répondu à l'appel des organisateurs du Comité dont le bureau a été constitué de la façon suivante :
Président : M. le docteur Cazes, maire.
Vice-président : M. Alaux, adjoint au maire.

Secrétaire : M. Almeras.
Trésorier : M. Planacassagne.

Concots

Blessure grave. — On dit ici que l'indémodable se serait servi d'une arme empoisonnée contre son adversaire le leader-phenomène-ordure du *Quercinois* et que la blessure de celui-ci faite à un endroit sensible serait incurable ; c'est ce qui expliquerait la rage terrible ou le délire des perles du pauvre blessé.

Voici surtout la marotte du malade pour le moment : comme autrefois il mangea tant de curé dans certain organe d'extrême gauche — demandez à M. le Curé de St-Cirq, ou voyez la collection du journal —, il se figure avoir communiqué cet appétit à tout le monde et cette idée l'horripile. C'est d'autant plus malheureux, qu'en ces derniers temps Phénomène s'était fait le champion de la *probité publique* — à défaut de privée —, et le voilà en train de devenir l'homme des veils externes.

Enfin, nous souhaitons la prompte guérison du blessé et nous réclamons un châtement exemplaire pour ceux qui font usage d'armes empoisonnées.

CÉLUI

Montcuq

M. Camille Planacassagne adresse à M. Darquier, président du comité radical de l'arrondissement de Cahors et à M. Boudou, conseiller général du canton de Montcuq, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de publier.

Châteauroux, 24 octobre 1906.

Mon cher président et ami,

Comme suite à notre entretien du mois d'août dernier, je m'empresse de vous faire connaître que je compte poser ma candidature radicale dans le canton de Montcuq pour la prochaine élection au Conseil général.

Mon programme politique sera conforme à celui qu'a élaboré le Parti républicain radical et radical-socialiste dans ses divers Congrès auxquels j'ai pris part en 1901 et 1902, comme délégué des républicains radicaux du Cambrésis.

Je me réclamerai des trois hommes d'Etat dont les idées et les sentiments synthétisent, à mon humble avis, à l'heure actuelle, les aspirations comme les préoccupations de la démocratie : M. Léon Bourgeois, mon illustre maître et ami, dont j'ai été le collaborateur en 1896 ; M. Aristide Briand, l'éloquent rapporteur de la loi de la séparation, un ami de vingt ans ; M. Clemenceau, président du

Conseil, dont j'ai eu l'honneur de défendre, il y a vingt-six ans, le journal devant le tribunal de Montmorillon.

Au point de vue cantonal, sans entrer pour le moment, dans d'autres détails, je proposerais notamment de reprendre avec plus de vigueur que jamais, la campagne entreprise avec tant de bonne volonté par les Conseillers généraux du Canton depuis vingt ans et menée, dans ces derniers temps, avec un beau courage et une remarquable ténacité, par mes amis Boudou et Lagard, au sujet de la ligne de chemin de fer de Cahors à Moissac, et j'essaierai, d'une part, d'arracher à son suaire administratif, où elle semble dormir un sommeil définitif, cette question vitale pour notre canton ; et, d'autre part, de rechercher en même temps, avec les responsabilités encourues, les raisons de la non-exécution jusqu'ici, de cette ligne solennellement promise, il y a trente ans, avec tant d'autres lignes qui, elles, sont toutes, depuis longtemps, terminées.

En me présentant d'ailleurs, je ne ferai que tenir l'engagement pris au lendemain de l'élection de mon ami Boudou, et d'accord avec lui, et comme suite à la réponse si bienveillante que fit le comité radical à la lettre de désistement que je lui avais adressée en 1901.

Veillez agréer, mon cher président et ami, la nouvelle expression de mes sentiments les plus dévoués et les meilleurs.

Camille PLANACASSAGNE.

Duravel

Autour de nos fêtes. — Nos fêtes de Dimanche et Lundi dernier ont eu lieu avec grand éclat. Une foule énorme de visiteurs se prenait dans les rues bordées de bazars et de divertissements de tout genre. Le temps assez chaud s'est bien prêt à l'entrain général et l'on peut dire que la joie avec le soleil rayonnait sur tous les fronts. Le programme a été fidèlement exécuté. Le soir l'illumination générale de la ville produisait un bel effet. Cependant il faut espérer que l'an prochain, la lumière électrique (dont on parle actuellement) remplacera par ses effets magiques et féériques la vieille mode des lanternes multicolores. Alors rien ne manquera. Le lundi jour de la grande foire des oies, les réjouissances se sont continuées, toujours avec le même entrain. De plus les marchés approvisionnés de bestiaux et de denrées de toutes sortes ont été des plus importants. Foule de marchands et de promeneurs, beaucoup d'affaires et de transactions. Enfin il est à croire que nos commerçants et nos débiteurs n'ont pas à se plaindre durant cette période.

Tout laisse prévoir qu'aujourd'hui Dimanche, jour des courses la clôture de la fête sera aussi belle et attrayante que les autres jours. Du reste rien n'a bougé. Il y aura les mêmes divertissements que Dimanche dernier. Les courses commenceront à 2 heures et demi. A cet effet tout sera aménagé à merveille.

Avis aux amateurs.

Castelnau. — Dimanche à 1 heure réunion du Comité radical.

Flaugnac. — Les membres du Comité radical se réuniront dimanche à 1 heure.

Bach. — Les démocrates de cette commune se sont constitués en comité dont M. Lacoste est le président.

Cieurac. — M. Moisset a été élu président du Comité radical.

Escamps. — M. Roques a été élu président du Comité radical.

Lausès. — Un vol de deux canards a été commis par un habitant de la commune : il a été arrêté.

Sabadet. — Dimanche aura lieu une conférence agricole à 10 heures du matin.

Sénalliac. — A 3 heures de l'après-midi dimanche aura lieu une conférence agricole.

St-Géry. — Le Comité s'est réuni et a voté diverses résolutions intéressant le parti radical.

Catus. — Les 28 et 29 octobre sera célébrée la fête patronale.

La foire du 22 octobre a été très importante.

Arrondissement de Figeac

Remerciements

M. Bécays le nouveau et si distingué député de l'arrondissement de Figeac, adresse aux électeurs de l'arrondissement, la lettre de remerciements suivante :

Aux électeurs de l'arrondissement de Figeac

Mes chers concitoyens,

Vous avez voulu par un nombre imposant de suffrages affirmer sur mon nom votre foi dans le régime républicain. Grâce à une discipline admirable, à un désir toujours croissant d'assurer l'avenir de la Démocratie et la réalisation des réformes sociales depuis si longtemps attendues, vous avez su conserver à l'arrondissement de Figeac le premier rang parmi les circonscriptions d'avant-garde.

Je vous en remercie et viens vous apporter l'expression émue de ma profonde gratitude.

Convaincus sans doute du sort que vous leur auriez réservé, les partis d'opposition n'ont pas osé affronter ouvertement la lutte. Mais je n'en ai pas moins tenu à laisser à cette élection son caractère politique. Je n'ai cessé un seul instant de demander à tous de se placer exclusivement sur le terrain des principes.

C'est dès lors en parfaite connaissance de cause, sans surprises, éclairés sur mon attitude du lendemain, sur mes votes futurs, sur mon programme nettement réformiste, que vous avez été appelés à vous pronon-

cer tout aussi clairement que si deux partis opposés s'étaient trouvés en présence.

Cette manifestation démocratique n'a pu qu'y gagner en grandeur.

On ne saurait trop admirer le dévouement sans bornes apporté au cours de cette campagne par les représentants républicains des cantons ; le grand élan qui, parmi nos laborieuses populations rurales, imposant le silence aux propagandistes de l'abstention, a conduit aux urnes tous les démocrates sincères ; enfin la superbe attitude républicaine de Figeac et de Saint-Céré, ces deux villes toujours fidèles aux idées généreuses, dont rien ne vient jamais démentir le renom mérité.

Et dans l'impossibilité où je suis de remercier chacune de ces vaillantes communes qui ont su avec tant d'énergie soutenir le drapeau, qu'on me permette d'en citer une seule, Bagnac à laquelle m'attachent depuis longtemps déjà les liens les plus étroits,

Electeurs,

Vous avez fait votre devoir jusqu'au bout, sans arrière pensée et avec vaillance. A moi maintenant de faire le mien !

Je ne me dissimule pas quelles lourdes charges m'impose la belle victoire républicaine dont vous revient tout l'honneur.

Par mon assiduité constante à accomplir la tâche qui me sera désormais dévolue, je saurai vous prouver ma reconnaissance et rester digne de la haute marque de sympathie et de confiance que vous m'avez accordée.

Vive la République Démocratique !

Louis BÉCAYS,

Député.

Bretenoux

Jeux Floraux 1906. — Nous lisons dans le palmarès de la *Revue Provinciale* que M. Souilhoul B.-Charles, de Bretenoux, a obtenu aux Jeux Floraux un diplôme d'honneur avec éplatinage argent et or pour poésie, sujet libre. M. Souilhoul était secrétaire de la mairie sous la municipalité Boyer.

Toutes nos félicitations au modeste lauréat qui sait faire marcher de front la culture des champs et celle des muses.

Puybrun

Dans notre entrefilet du dimanche 21 octobre, nous annoncions l'éclatante majorité que l'honorable M. Bécays devait avoir dans notre commune, le résultat nous a complètement donné raison : 193 bulletins portant le nom du candidat radical sur 315 votants sont sortis de l'urne.

Sentant son irrémédiable impuissance, la réaction s'est croisée les bras ou a déposé quelque bulletins nuls.

Un vieux radical.

Cajarc

Dans un de nos numéros nous avons inséré une communication critiquant une conférence politique et publique faite dans notre localité par M. Masbou.

Le sujet de la conférence qui était « morale républicaine et morale religieuse » a été excellemment traité par M. Marcel Masbou de Figeac, qui a vivement intéressé l'auditoire.

Lacap

Election législative du 21 Octobre

Arrondissement de Figeac

CANTON DE BRETENOUX			
	Inscrits	Votants	Bulletins blancs ou nuls
Belmont	145	98	22
Biaris	127	73	4
Bretenoux	340	103	3
Cahus	308	200	24
Comiac	231	188	24
Cornac	234	205	21
Estals	150	85	1
Gagnac	432	238	22
Gintrac	100	71	11
Girac	98	57	11
Glanes	98	50	11
Lamatvie	93	68	4
Prudomat	255	73	7
Puybrun	207	215	11
Saint-Michel-Loubéjon	138	102	55
Tauriac	177	118	9
Teysieu	228	167	22

CANTON DE CAJARC			
Cadriou	45	31	4
Cajarc	538	386	148
Carayac	70	47	10
Frontenac	73	51	1
Gréalou	160	112	20
Larnagol	211	154	16
Laroque-Toirac	117	79	5
Marcilhac	237	187	26
Montraban	103	80	6
Puyjourdes	81	60	32
Saint-Chels	120	97	18
Saint-Jean-de-Laur	198	120	13
Saint-Pierre-Toirac	106	86	4
Saint-Sulpice	117	85	25

CANTON DE FIGEAC (EST)			
Figeac (Est)	1015	675	53
Bagnac	622	445	37
Cuzac	122	85	18
Felzins	251	181	8
Lentillac	143	114	15
Linac	185	151	18
Lunan	190	149	6
Montredon	190	143	21
Prendeignes	254	163	77
Saint-Félix	337	225	28
Saint-Perdoux	157	119	4
Viazac	183	145	5

CANTON DE FIGEAC (OUEST)			
Figeac (Ouest)	775	585	28
Béduer	300	216	38
Camboulit	131	94	3
Camburat	147	113	11
Capdenac	330	250	33
Faycelles	339	253	43
Fons	256	190	16
Pourmagnac	84	68	11
Lissac et Mouret	302	202	4
Planioles	107	78	>

CANTON DE LACAPELLE			
Albiac	55	50	18
Anglars	151	117	33
Aynac	354	269	139
Bourg (le)	183	127	33
Bouyssou (le)	120	84	13
Cardailiac	383	286	10
Espeyroux	124	100	35
Issendolus	260	178	43
Labathude	213	148	17
Lacapele-Marival	346	206	123
Leyme	222	155	31
Molières	247	199	83
Rudelle	136	91	47
Rueyres	143	83	48
Saint-Bressou	131	73	13
Sainte-Colombe	190	135	52
Saint-Maurice	166	116	51
Thémines	189	133	77
Théminettes	137	78	14

CANTON DE LATRONQUIÈRE			
Calviac	102	139	10
Gorsès	298	222	22
Labastide-du-Haut-Mont	62	34	2
Latronquière	163	143	14
Lauresnes	286	217	24
Montet et Bouxal	154	104	36
Sabadel	142	80	11
Saint-Cirgues	356	254	15
St-Hilaire-Bessonnie	207	141	5
Saint-Médard-Nicourby	67	47	9
Sénaillac	149	109	10
Souceyrac	552	354	107
Terrou	337	239	27

CANTON DE LIVERNON			
Assier	307	190	35
Boussac	99	79	15
Brengues	146	89	8
Cambes	90	68	9
Corn	162	125	10
Durbans	159	93	35
Espagnac Ste-Eulalie	88	64	5
Espéailliac	247	171	53
Flaujac	75	52	18
Grèzes	135	94	30
Issepts	151	94	39
Livernon	253	166	68
Quissac	110	85	19
Reilhac	103	72	7
Reyreignes	184	147	20
Saint-Simon	143	114	13
Sonac	71	46	13

CANTON DE SAINT-CÉRÉ			
Autoire	147	88	29
Bannes	164	132	42
Bio	196	153	5
Frayssinhes	168	103	34
Lacandourcet	165	102	3
Latouille-Lentillac	207	166	20
Loubressac	309	139	22
Mayrinhac-Lentour	290	203	33
Saignes	55	25	18
Saint-Céré	933	709	69
Saint-Jean-Lespinasse	156	125	10
St-Laurent-les-Tours	173	110	18
St-Médard-de-Presque	227	149	24
Saint-Paul-de-Vern	153	110	15
Saint-Vincent	146	102	13

RÉSULTATS PAR CANTONS

Bretenoux	3500	2111	202	1853
Cajarc	2175	1584	328	1194
Figeac (Est)	3049	2005	280	2297
Figeac (Ouest)	2771	2049	107	1802
Lacapele	3750	2628	880	1760
Latronquière	2965	2083	293	1785
Livernon	2528	1649	397	1318
Saint-Céré	3489	2416	358	1989

Aynac

Souffrante agonie. — Elle est longue et cruelle mais pourtant décisive l'agonie de la réaction ; tandis que son chef infatigable Comte de Toulouse, comme un noyé se cramponnant à la vie, s'accrochant aux moindres épaves, s'évertue par tous les moyens, que lui fournit sa grande intelligence, à retarder l'heure fatale de son évanouissement, voilà que nos braves paysans, jadis séduits par les fallacieuses promesses de ces hobereaux à tous poils qu'on nomme les réactionnaires, s'émancipent hardiment et malgré la persuasion et toutes les recommandations qui leur furent faites à domicile par ces trop fougueux personnages, 30 électeurs encore viennent de s'affranchir du joug de la domesticité électorale, pour ne plus s'y laisser reprendre.

Qu'il est déjà loin de vous M. le Comte de Toulouse, ce jour où nouveau venu dans notre commune, n'y étant pas même électeur, secondé par certains râteaux vous avez pu capter la confiance des électeurs et acquiescer cette majorité fictive, qui se sépare aujourd'hui de vous et mettre notre commune jusque là si paisible et si unie la division qui disparaît peu à peu avec votre influence. Il n'est plus le temps, Cher Monsieur où les gens marchaient par peur de la baguette seigneurale. Changez si vous m'en croyez de principe, laissez donc les gens libres comme nous le faisons de voter à leur guise. Je sais bien que ce sera trop souffrir dans votre amour propre de les voir se séparer de vous, mais sachez aussi que toute domination a vécu ; et en votre qualité de fervent catholique, ne pourriez-vous laisser à chacun cette vraie liberté que vous ne réclamez que pour vous mêmes et si vous êtes un vrai croyant suivez donc la doctrine du Christ qui nous prêche l'égalité : votre agonie en sera moins souffrante.

En attendant que M. Bécays notre nouveau député reçoive de ses 131 électeurs d'Aynac leurs plus sincères félicitations. **Léon CAOIERGUES.**

Echo des élections. — On ne saurait dépendre la joie qui régna parmi les républicains de la commune lorsque au dépouillement du scrutin du 21 octobre nous vîmes que M. Bécays avait réuni 131 suffrages, c'est-à-dire 29 de plus qu'aux dernières élections.

De suite après le dépouillement on se réunit à l'hôtel Marty dans un banquet où régna la plus franche gaîté, mais notre joie fut bien plus grande encore lorsque ayant été avec quelques camarades prendre des renseignements à la poste de Leyme, nous apprîmes que M. Bécays était élu par plus de 14.000 voix.

Mais, vous dire chers lecteurs avec quel enthousiasme nos amis accueillirent à notre retour la « bonne nouvelle » me serait impossible. Les cris sans cesse répétés de : « Vive la République, vive M. Bécays » nous prouvèrent assez leur contentement sans qu'on essaye de le dépendre.

Dans la nuit nous fûmes couper un mai magnifique qui aux premières lueurs de l'aurore, s'éleva majestueusement dans les airs avec cette inscription : « A M. Bécays, les 131 républicains d'Aynac ». C'était assez risible de voir la mine pitoyable et confuse de ces quelques têtes réactionnaires (bien rares cependant) que la curiosité poussait aux fenêtres.

Quant à la tournée de propagande que fit M. le Comte de Toulouse à la veille des élections elle ne lui a pas servi à grand chose, il a été bien mal payé de sa peine, le pauvre.

Ces 29 suffrages, recrutés depuis le mois de mai dernier devraient bien lui prouver que son Omnipotence s'écroule (d'ailleurs on le lui avait prouvé) et que ses beaux discours ne rencontrent plus que des incrédules ; nos braves gens ne veulent plus de sa politique de recul ; ils ne se soucient guère de son... duc d'Anjou.

Ah ce cher parrain, moi, qui depuis plus d'un an me fait tant de bile sur son compte, j'espère du moins qu'il se ressaisira. Peut-être la prochaine fois viendra-t-il m'offrir de faire campagne avec lui.

Il est vrai que je ne m'attends guère à une pareille détermination de la part de M. le Comte et ça me surprendrait d'autant plus que quoique étant son fils-leul il ne me porte pas dans son cœur.

Aussi me contenterais-je pour le moment, ce qui vaudra beaucoup mieux d'adresser à notre sympathique député au nom de tous les 131 démocrates, nos meilleurs vœux et nos plus sincères félicitations.

GALY-DURAPIAT

P.-S. — Nous devons rendre cette justice à M. Pujade notre nouveau maire, que, s'il ne professe pas particulièrement nos idées, il laisse les électeurs tranquilles ; il ne fait pas de propagande. Celui-là du moins n'est pas un fanatique.

Bio

Comité républicain. — Nous avons le plaisir d'aviser nos amis républicains qu'un Comité démocratique est en formation à Bio.

Le but de ce Comité est de resserrer les liens qui doivent unir tous les membres de la grande famille républicaine, afin de sauvegarder leurs intérêts et de mieux préparer encore, les batailles futures.

Nous espérons que notre appel sera entendu et qu'aux adhésions déjà nombreuses, viendront s'en ajouter de nouvelles. Les inscriptions sont reçues par tous les militants et chez le correspondant de la Dépêche remplissant provisoirement les fonctions de secrétaire.

Figeac. — M. Bécays a été élu député par 14.058 voix.

— Des bourses ont été accordées à diverses jeunes filles de notre localité.

— Les avoués et les avocats de Figeac ont procédé aux élections pour la constitution du bureau de l'ordre pour l'année 1906-1907.

— M. Bernard est nommé gardien chef de la prison de Figeac.

Bretenoux. — La population de Bretenoux se plaint, avec raison, de la mauvaise administration municipale.

— Le comité radical a voté une adresse de sympathie à M. Bécays le nouvel élu.

Cajarc. — Le sieur Nadal est tombé du toit de sa maison et s'est tué.

St-Céré. — L'école supérieure de garçons a obtenu plusieurs succès aux examens du Brevet supérieur.

Arrondissement de Gourdon

Gignac

Accident de chasse. — Mercredi matin, M. Lacroix, du village de Segonfond, avait été avant le jour à l'affût des perdreaux. En même temps que lui, M. Sembat, de Nadailiac-le-Sec, était venu se poster non loin de lui. Comme ils se servaient tous les deux de la chanterelle, ils croyaient mutuellement avoir à faire réellement à des perdreaux. A un moment donné Sembat, crut voir un de ces volatiles au sommet d'un mur, il épaula et fit feu. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il voulut ramasser le gibier et qu'il vit Lacroix tout ensanglanté et ne donnant plus signe de vie.

Des voisins accourus aux appels de Sembat, transportèrent le corps de Lacroix à son domicile. Le médecin appelé en toute hâte ne put se prononcer sur la gravité de la blessure. Trois médecins furent appelés le lendemain pour extraire les balles.

Toute la charge avait été logée dans la nuque.

La gendarmerie procède à une enquête.

Vayrac

Réunion des cantonniers. — Dimanche dernier, les cantonniers, ont adressé à M. L.-J. Malvy, la lettre suivante :

Nous avons l'honneur de vous informer que les cantonniers du canton de Vayrac se sont réunis au chef-lieu le 21 courant et qu'à cette réunion ils nous ont chargés de vous prier de bien vouloir, à la plus prochaine réunion du Conseil général, leur faire obtenir satisfaction sur les desiderata suivants :

1° Que leur pension de retraite soit réglée comme celle de leurs collègues des routes nationales c'est-à-dire aux deux tiers de leur salaire à l'âge de 60 ans.

2° Qu'à leur décès la moitié soit servie à leur veuve.

Confiant dans votre sollicitude pour ces modestes serviteurs et persuadés d'avance que vous mettez votre haute influence à leur service nous vous prions d'agréer avec nos remerciements anticipés l'expression de nos meilleurs sentiments.

LAFON et THER, délégués.

Voici l'appel qu'ils adressent à leurs collègues du département :

Chers collègues,

Pour donner plus de force à la demande ci-dessus, nous adressons un pressant appel à tous nos collègues du département et nous les invitons à prier comme nous leurs Conseillers généraux respectifs de seconder les efforts que fera en notre faveur notre très dévoué Conseiller général et député M. L.-J. Malvy.

N'oublions pas que l'union fait la force et que notre devoir nous commande de demander l'amélioration de la situation très précaire qui nous est faite ainsi qu'à notre famille.

Pour vous joindre utilement à nous en cette circonstance, il faut que les cantonniers de chaque canton du département se réunissent et adressent à leur Conseiller général une pétition analogue à la notre.

Donc à l'œuvre et sans retard et la petite amélioration que nous sollicitons n'étant ni exagérée ni injuste nous sera sûrement accordée.

Camarades nous comptons sur vous pour que notre effort soit couronné par le succès.

Pour les cantonniers de Vayrac,

Les délégués : LAFON, THER, Cantonniers.

Gourdon. — Le sieur Céron a été victime d'un accident.

— Du 1^{er} au 15 octobre il a eu 5 naissances et 8 décès.

— Des malfaiteurs ont fracturé la porte de l'église de Frayssinet-le-Gourdonnais et ont volé divers objets.

Salviac. — La foire a été importante.

— Le sieur M. fils est tombé d'un toit de 5 à 6 mètres et s'est fortement blessé.

Dégagnac. — Un chien enragé a été abattu.

Souillac. — La foire a été importante.

— Les obsèques civiles de M^{me} Desol ont eu lieu samedi.

Thégra. — A la suite d'une dispute, le nommé Tarayre a donné un coup de poing sur l'assiette que tenait sa femme ; l'assiette s'est brisée et un éclat a frappé à la tempe la femme Tarayre qui a été tuée.

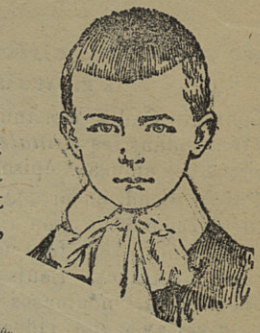
SUPERBES!



Eugène Lorette

LA PREUVE

Mesmes s/ Helpe (Nord), 24
Janvier 05. — L'Emulsion
Scott a rendu la vie à mes
deux enfants : l'aîné était
maigre, pâle, fièvreux ; il a
maintenant bonne mine et
mange avec appétit. Le ca
atteint de rachitisme, avait les
jambes fortement arquées et
sur le conseil d'un Docteur
Spécialiste très connu, je lui
donnai aussi de l'Emulsion
Scott qui, tout en fortifiant ses petites jambes, les a parfaitement
redressées". Lorette, 24, Avenue du Pont-Rouge.



Paul Lorette

LE POURQUOI

Cet éminent Docteur reconnaissant que l'Emulsion Scott seule est faite de l'huile de foie de morue de Norvège la plus pure, reconnaissant aussi la perfection du procédé spécial de fabrication de

EMULSION SCOTT

fit comprendre aux parents qu'il valait mieux payer légèrement plus cher pour obtenir le vrai remède et assurer à leurs enfants une guérison rapide et radicale. C'était un bon conseil, suivez-le donc aussi et réclamez bien le flacon Scott avec sa marque de fabrique "Le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

HAUTEFAGE

Jeudi dernier à 3 heures du soir ont eu lieu les obsèques purement civiles du citoyen Hautefage, entrepreneur de charpente à Hauteefage. Une foule considérable et recueillie avait tenu à accompagner Hautefage à sa dernière demeure. Assistèrent à l'enterrement, M. Lescure, maire d'Hauteefage, M. Dané, maire de Frespech, M. Séré, instituteur et les fonctionnaires d'Hauteefage, le groupe de Libre Pensée d'Amadou, MM. Munier et Potus délégués du groupe l'émancipation de Fumel et de Montsempron. Le drap mortuaire était tenu par les amis du défunt, ses ouvriers ont tenu à porter le corps. Le plus grand calme n'a cessé de régner pendant toute la cérémonie et c'est au milieu du plus profond silence que le corps a été

Bibliographie

Grand concours amusant

25 mille francs de prix
10 mille récompenses

LISEZ LE MAGAZINE ILLUSTRÉ

« Madame et Monsieur »

Direction : 3, Rue Rossini, Paris
En vente partout

Bulletin Financier

26 octobre,

Le marché fait preuve aujourd'hui de meilleures dispositions bien impressionnées par une hausse de la Rente française. Notre 3 0/0 s'inscrit en effet à 95,92 contre 95,92.

Les grands établissements de Crédit sont activement traités : le Crédit Lyonnais à 1168 ; la Banque de Paris à 1552, le Crédit Foncier à 685 et la Société Générale à 654 ; la Banque d'Athènes progresse à 150 fr.

Les chemins français sont fermement tenus : le Lyon à 1315 ; le Midi à 1100, le Nord à 1737 et l'Orléans à 1340.

Le Suez vaut 4480 et le Rio 1890.

Les rentes étrangères sont calmes :

l'Extérieure à 94,95 ; le Portugais à 70,05 ; l'Italien à 102,70 et le Turc à 93,25.

Les fonds russes en reprise sensible se négocient : le nouveau 5 0/0 ex-coupon à 83,45 ; le 3 0/0 1891 à 61,40 1896 à 60,40 et le Consolidé à 73,25.

Le Bec Auer est demandé à 812 et Cevenni-Breg à 237,50.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS

Bibliographie

Ma première soirée au Théâtre-Français

Coquelin Cadet continue de publier ses souvenirs dans les *Annales*. Nous en détachons cet amusant épisode :

Pas de monde encore. Quel beau théâtre ! Je peux regarder à mon aise ses loges, ses avant-scènes, ses fauteuils d'orchestre. Quel architecte Louis a trouvé là des proportions harmonieuses ! Et ce grand cadre ogival avec son rideau pourpre, quel chef-d'œuvre ! Je vais voir *l'Avare* et le *Malade Imaginaire*. Coquelin joue La Flèche dans *l'Avare* et Purgon dans le *Malade*. Je vais contempler mon cher Boulonnais de frère sur ces illustres planches. Je vais applaudir M. Provots dans Argan, M. Régnier, le professeur de Coquelin, dans Thomas Diafoirus, Augustine Brohan — s'il vous plaît ! — dans Toinette, Mlle Emilie Dubois dans Marianne de *l'Avare*, Mlle Ponsin dans Elise, Got si pittoresque dans M. Jacques, Delaunay dans Cléante, où il est divin. Talbot joue Harpagon. Splendide distribution.

La toile se lève. Mon cœur bat. Je les vois, ces fameux ! Ils sont hautement supérieurs. Quelle troupe ! Ah ! je comprends qu'on mette sur l'affiche : *Les comédiens ordinaires de l'empereur donneront...* C'est bien pour des empereurs et des rois de pareils artistes !

La soirée se passe trop rapidement. J'écoute, je regarde de toutes mes forces, je suis abruti par cette perfection ; et moi, petit ciron, rien du tout, « bout de derrière », comme on dit à Boulogne, j'ai la pré-

vention de vouloir devenir l'élève d'un de ces maîtres, d'entrer au Conservatoire pour oser y travailler avec eux et — qui sait ! — peut-être, un jour, de jouer à la Comédie-Française ! Allons, allons, c'est de la folie ! Je suis un malheureux, un aliéné d'orgueil et de grandeur. Jamais ! Jamais !

Ce qui se passe dans ma cervelle, en écoutant ces beautés classiques, est inouï, et, dans l'entr'acte, pendant que je les cueve !... Mais je suis enthousiasmé, je ris aux éclats, j'applaudis à tout rompre ; j'oublie que je suis claqueur, car je bats des mains de toutes mes forces avec une sincérité non de claqueur, mais de jeune fanatique de théâtre. M. Provots est un Argan idéal, M. Régnier un tournaissant Thomas Diafoirus. Augustine Brohan me semble à moi, petit provincial la perfection de la soubrette : la voix le rire, le jeu, c'est un éblouissement ! Et Coquelin, dans La Flèche et dans M. Purgon, marche sur les traces de ses aînés. Il a du sang de sociétaire dans les veines. Excellent organe, bien timbré dans le bas, articulation nette, souple, masque de vrai premier comique. Je passe une soirée inoubliable. Et cette première impression, rien, rien au monde — à peine la mort ! — ne l'effacera. C'est certainement le spectacle qui m'a le plus ému, le plus transporté de toute ma jeunesse, — ma première soirée à la Comédie-Française !

COQUELIN CADET,
Sociétaire de la Comédie-Française.

Demandez partout les Lectures de
la Semaine, 15 c. le numéro.

ÉTUDE
de M^e Franck CHATONET,
AVOUÉ A CAHORS,
5 RUE FÉNELON,
Successeur de M^e DUPUY et LACOSSE

EXTRAIT d'un jugement de séparation de bien

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Cahors, le dix-sept octobre mil neuf cent six, enregistré,

Il appert que madame Marie CÉLARIÉ, sans profession, épouse de monsieur Jean-Baptiste SOUYRIS, cordonnier, demeurant et domiciliée avec lui à Bégous, commune de Cahors.

A été déclarée séparée quant aux biens d'avec le dit Jean-Baptiste SOUYRIS, son mari,
Pour extrait certifié sincère.
Cahors, le vingt-cinq octobre, mil neuf cent six.

L'avoué de la demanderesse,
Signé : F. CHATONET.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

CENTRAL-GARAGE
69, BOULEVARD GAMBETTA
R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles
Voiture MOORS, 16 HP. 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dém. 5 pl. dais, glaces. Rem. à neuf.
Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pl. dais et glaces.
Voiture MOORS, 8 HP. 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pl. dais et glaces.
Voiture UNIC (G. Richard et C^{ie}), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale.
Voiture PANHARD-LEVAISSOR, 15 HP. carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér. Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine in situ.
Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité
Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

VOULEZ-VOUS
SAUVER VOS
VOLAILLES ?
EMPLOYEZ
l'ÉLIXIR AVIOPHILE

Prix du flacon..... 1 fr. 50

Envoi franco gare contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à M. SOULIER, médecin-vétérinaire à Catus.

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOPLE

M.-A. FALLIÈRES
MARCHAND-TAILLEUR
75, Boulevard Gambetta, CAHORS
COSTUMES SUR MESURE
Travail soigné
Grand choix de draperies françaises et anglaises
POUR COMPLETS
Spécialité de pantalons et gilets fantaisies
Alpagas. — Couteils

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
« IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine
de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 9

URSULE MIROUËT

Par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

LES HÉRITIERS ALARMÉS

M. de Jordy, petit homme sec et maigre, mais tourmenté par le sang, quoiqu'il eût la face très pâle, vous frappait tout d'abord par son beau front à la Charles XII, au-dessus duquel il maintenait ses cheveux coupés ras comme ceux de ce roi-soldat. Ses yeux bleus, qui eussent fait dire : « L'amour a passé par là », mais profondément attristés, intéressaient au premier regard, où s'entrevoient des souvenirs sur lesquels il gardait d'ailleurs un si profond secret, que jamais ses vieux amis ne surprirent ni une allusion à sa vie passée, ni une de ces exclamations arrachées par une similitude de catastrophes, il cachait le douloureux mystère de son passé sous une gaieté philosophique ; mais, quand il se croyait seul, ses mouvements, engourdis par une lenteur moins sècle que calculée, attestaient une pensée pénible et constante : aussi l'abbé Chaperon l'avait-il surnommé le

chrétien sans le savoir. Allant toujours vêtu de drap bleu, son maintien un peu roide et son vêtement trahissaient les anciennes coutumes de la discipline militaire. Sa voix douce et harmonieuse remuait l'âme. Ses belles mains, la coupe de sa figure qui rappelait celle du comte d'Artois, en montrant combien il avait été charmant dans sa jeunesse, rendaient le mystère de sa vie encore

par fierté, par dédain, par vengeance peut-être, n'ayant que Dieu pour confident et pour consolateur. M. de Jordy ne voyait guère à Nemours, où, comme le docteur, il était venu mourir en paix, que le curé, toujours aux ordres de ses paroissiens, et que madame de Portenduère, qui se couchait à neuf heures. Aussi, de guerre lasse, avait-il fini par se mettre au lit de bonne heure, malgré les épines qui rembourraient son chevet. Ce fut donc une bonne fortune pour le médecin comme pour le capitaine que rencontrer un homme ayant vu le même monde, qui parlait la même langue, avec lequel on pouvait échanger idées et qui se couchait tard. Une fois que M. de Jordy, l'abbé Chaperon Minoret eurent passé ensemble une emière soirée, ils y éprouvèrent tant plaisir, que le prêtre et le militaire vinrent tous les soirs à neuf heures, moment où, la petite Ursule couchée, le seigneur se trouvait libre. Et tous trois veillaient jusqu'à minuit ou une ure.

Bientôt ce trio devint un quatuor. Un tre homme à qui la vie était connue qui devait à la pratique des affaires une indulgence, ce savoir, cette masse observations, cette finesse, ce talent conversation que le militaire, le médecin, le curé devaient à la pratique des des malades et de l'enseignement, juge de paix flaira les plaisirs de ces

soirées et rechercha la société du docteur. Avant d'être juge de paix à Nemours, M. Bongrand avait été, pendant dix ans, avoué à Melun, où il plaçait lui-même, selon l'usage des villes où il n'y a pas de barreau. Devenu veuf à l'âge de quarante-cinq ans, il se sentait encore trop actif pour ne rien faire ; il avait donc demandé la justice de paix de Nemours, vacante quelques mois avant l'installation du docteur. Le garde des sceaux est toujours heureux de trouver des praticiens, et surtout des gens à leur aise, pour exercer cette importante magistrature. M. Bongrand vivait modestement à Nemours des quinze cents francs de sa place, et pouvait ainsi consacrer ses revenus à son fils, qui faisait son droit à Paris, tout en étudiant la procédure chez le fameux avoué Derville. Le père Bongrand ressemblait assez à un vieux chef de division en retraite : il avait cette figure, moins blême que blême, où les affaires, les mécomptes, le dégoût ont laissé leurs empreintes, ridée par la réflexion et aussi par les continuelles contractions familiales aux gens obligés de ne pas tout dire ; mais elle était souvent illuminée par des sourires particuliers à ces hommes qui tour à tour croient tout et ne croient rien, habitués à tout voir et à tout entendre sans surprise, à pénétrer dans les abîmes que l'intérêt ouvre au fond des cœurs. Sous ses che-

veux moins blancs que décolorés, rabattus en ondes sur sa tête, il montrait un front sagement, dont la couleur jaune s'harmonisait aux filaments de sa maigre chevelure. Son visage ramassé lui donnait d'autant plus de ressemblance avec un renard, que son nez était court et pointu. Il jaillissait de sa bouche, fendue comme celle des grands parleurs, des étincelles blanches qui rendaient sa conversation si pluvieuse, que Goupil disait méchamment : « Il faut un parapluie pour l'écouter ! » ou bien : « Il pleut des jugements à la justice de paix. » Ses yeux semblaient fins derrière ses lunettes ; mais les ôtait-il, son regard ému paraissait niais. Quoiqu'il fût gai, presque jovial même, il se donnait un peu trop, par sa confiance, l'air d'un homme important. Il tenait presque toujours ses mains dans les poches de son pantalon, et ne les en tirait que pour raffermir ses lunettes par un mouvement presque railleur, qui vous annonçait une observation fine ou quelque argument victorieux. Ses gestes, sa loquacité, ses innocentes prétentions trahissaient l'ancien avoué de province ; mais ces légers défauts n'existaient qu'à la superficie ; il les rachetait par une bonhomie exquise qu'un moraliste exact appellerait une indulgence naturelle à la supériorité. S'il avait un peu l'air d'un renard, il passait aussi pour profondément rusé, sans être improbe.

Sa ruse était le jeu de la perspicacité. Mais n'appelle-t-on pas rusés les gens qui prévoient un résultat et se préservent des pièges qu'on leur a tendus ? Le juge de paix aimait le whist, jeu que le capitaine, que le docteur savaient, et que le curé apprît en peu de temps.

Cette petite société se fit une oasis dans le salon de Minoret. Le médecin de Nemours, qui ne manquait ni d'instruction ni de savoir-vivre, et qui honorait en Minoret une des illustrations de la médecine, y eut ses entrées ; mais ses occupations, ses fatigues, qui l'obligèrent à se coucher tôt pour se lever de bonne heure, l'empêchèrent d'être aussi assidu que le furent les trois amis du docteur. La réunion de ces cinq personnes supérieures, les seules qui dans Nemours eussent des connaissances assez universelles pour se comprendre, explique la répulsion du vieux Minoret pour ses héritiers : s'il devait leur laisser sa fortune, il ne pouvait guère les admettre dans sa société. Soit que le maître de poste, le greffier et le percepteur eussent compris cette nuance, soit qu'ils fussent rassurés par la loyauté, par les bienfaits de leur oncle, ils cessèrent, à son grand contentement, de le voir.

(A suivre)

Imprimerie A. Coueslant
1, Rue des Capucins, CAHORS
IMPRIMEUR :
De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Rollière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.
TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS
Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres
TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS
Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès
CARTES DE VISITE
PRIX MODÉRÉS

12 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité
OUVERTURE
JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES